



## droit rétractation sur changement verrou

Par **caro82000**, le **25/10/2022** à **11:32**

Bonjour

suite à un cambriolage j'ai appelé un serrurier pour changer mon cylindre de porte avec verrou. Ce dernier m'a envoyé un devis avec renonciation de droit de retractation pour intervenir immédiatement. il est noté sur le devis la pose d'un cylindre de sécurité avec carte de propriété et reproduction interdite. Le cylindre coute 469.65€ HT, bien sur la main d'oeuvre est en sus pour 232.30€. La marque et modele son absent du devis

Lors de son intervention il me pose un cylindre sans verrou et quand je regarde la marque et les caractéristique je note que ce dernier n'est plus a ce jour brevetée et qu'il est possible de faire la reproduction des clefs sans carte! Cout du verrou entre 50 et 60 € en magasin.

Quel sont mes recours svp

Par **yapasdequoi**, le **25/10/2022** à **21:11**

Bonjour,

L'installation est-elle conforme au devis ?

Si non vous avez un recours par courrier RAR auprès de ce serrurier et aussi via la DGCCRF.

<https://signal.conso.gouv.fr/>

Mais si le devis est imprécis, et ne précise pas le modèle à installer... c'est fichu. Vous serez plus exigeant une prochaine fois.

PS : parfois il est utile de se fier aux conseils de son assureur pour choisir un serrurier agréé, au lieu d'accepter un devis surévalué par le premier venu.